



Enlever un nom sur un acte de propriété

Par **dana1**, le **09/09/2015 à 17:46**

bonjour,

j'ai acheté (2006) un petit appartement avec ma soeur à crédit.

Mais cette dernière n'a jamais rien payé, ie que c'est moi qui a remboursé le crédit et qui paye aussi tous les impôts fonciers et locaux ainsi que les appels de fonds du syndic.

Ma soeur avait changé d'avis juste après l'acquisition.

Je voudrais acquérir une petite pièce à côté de mon appartement pour pouvoir l'agrandir.

Mais auparavant, **je veux savoir qu'elles sont les démarches à suivre pour que ma soeur ne figure plus sur l'acte de propriété.**

Je tiens à préciser que ma soeur et moi-même sommes en très bon terme

Merci d'avance pour votre réponse

Bien à vous

Par **janus2fr**, le **09/09/2015 à 19:28**

Bonjour,

Seule solution, que votre soeur vous vende ou vous donne ses parts dans l'indivision. Voyez votre notaire...

Par **dana1**, le **09/09/2015 à 19:40**

merci beaucoup pour votre réponse.

Bien à vous